

Annecy, le 4 mars 2022

Solidarité Ukraine

Annecy s'organise pour venir en aide aux ressortissants ukrainiens

La solidarité avec le peuple ukrainien s'organise. Pour répondre au mieux aux besoins, présents et futurs, la Ville d'Annecy met en place un formulaire en ligne pour toutes les personnes souhaitant apporter leur aide, en lien avec les associations. Les actions collectives ou individuelles pourront ainsi être centralisées afin de proposer, dans la mesure du possible, l'aide logistique nécessaire.

Les couleurs de l'Ukraine sur le Palais de l'Île

Dès aujourd'hui le Palais de l'Île arborera les couleurs bleue et jaune du drapeau ukrainien à la tombée de la nuit.

Un formulaire en ligne pour centraliser les aides

Dès aujourd'hui, un appel aux personnes désirant aider les ressortissants ukrainiens est lancé via le site Internet de la Ville www.annecy.fr. Un formulaire a été mis en ligne sur lequel chacun pourra signaler ses possibilités d'aide :

- Traduction
- Aide administrative
- Santé et suivi psychosocial
- Accès à l'emploi
- Activités culturelles et sportives
- Accueil à domicile
- Propositions d'hébergements individuels ou collectifs

Les dons financiers à privilégier pour le moment

La Croix-Rouge préconise pour le moment de préférer les dons financiers aux dons matériels, plus faciles à acheminer via le réseau de coopération internationale et européenne existant.

Les points de collecte des associations recensés sur le site de la Ville

Les dons matériels restent possibles et soutenus par la Ville, qui répertorie sur une page dédiée au soutien à l'Ukraine les initiatives individuelles et collectives. Aucun point de collecte n'est aujourd'hui répertorié dans les accueils de proximité de la Ville. L'administration et le cabinet du Maire se préparent néanmoins à permettre la réception de dons futurs, suivant l'évolution de la guerre et des besoins de la population.

Don d'urgence de 5 000 €

« Nous voterons au prochain conseil municipal un don d'urgence de 5 000 € au profit de la Croix-Rouge pour venir en aide au peuple ukrainien. Cet argent servira directement aux populations sur place pour satisfaire leurs besoins vitaux et contribuer à l'aide internationale. »

Jean-François Degenne, conseiller délégué aux relations internationales et à la coordination des jumelages